

Questions fréquentes. bus

Réponses Informations générales

Où acheter et payer mon billet?

- **Internet**

Paiement sécurisé par carte de crédit

- **Par téléphone + 33 434 11 07 88 (coût d'appel interprovincial)**

Du lundi au samedi de 9h30 à 20h00.

- **Centrale de Réservation + 33 434 11 07 88**

Du lundi au vendredi de 09: 30h à 20h

Le samedi de 9h30 à 19: 00h

- **Les agences de voyage associé**

Comment payer votre facture?

- **Carte de crédit - Visa, Mastercard**
- **Argent comptant (seulement dans les bureaux)**

Modifier ou annuler mon billet

Si votre réservation est confirmée, vous pouvez modifier ou annuler votre billet (taux standard).

Dans tous les cas, il est nécessaire d'aller au bureau où vous avez fait l'achat.

Si par Internet, téléphone de contact + 33 434 11 07 88

Changement de date

Vous devez indiquer la nouvelle date pour faire le changement.

Vous pouvez changer un billet en fonction de la disponibilité, jusqu'à 24 heures avant le départ. Consultez l'horaire et appelez le bureau en fonction de votre heure de départ.

Dépenses changement de date: 15 €

remboursement de billets

Les remboursements seront effectués uniquement par le bureau distributeur de billets.

Si l'achat est l'Internet, vous devez contacter par téléphone au + 33 434 11 07 88

Tarifs standard: Selon O.M. du 22 Février 1996, publié au Journal officiel en date du 05/05/96, le concessionnaire de service est en droit de conserver 25% du billet, qui déduit lors du retour, si le billet est présenté annulation dans les 48 heures avant le départ de l'entraîneur

et 50% quand annuler après cette date et jusqu'à 2 heures avant le départ du véhicule. Passé ce délai, il n'y aura pas de remboursement.

La promotion et les taux de réservation à l'avance: ne sont pas remboursables.

billets volés ou perdus ne sont pas remboursables.

Les tarifs ne sont pas remboursables.

passagers mineurs

Sous 16s

Tous les enfants de moins de 16 ans ne peuvent pas voyager à bord des véhicules Giromarfly si elles ne sont pas accompagnés d'un adulte.

Si le passager de l'enfant ne sont pas la personne qui détient l'autorité paternelle ou maternelle, une autorisation signée par le parent ou le tuteur légal est nécessaire.

Les enfants entre 16 et 18 ans

Les jeunes passagers, âgés de 16 à 18 ans peuvent voyager seuls avec un passeport valide. les citoyens espagnols qui ont seulement le National Identity document DNI ont également besoin d'un permis de la mère, le père ou le tuteur de quitter le territoire (obtenu au poste de police).

À 18 ans, ils se verront refuser l'accès à bord de la ligne de voiture si elle ne respecte pas ces règles et la législation.